



Objet : « 1000 jeunes bénévoles, futurs dirigeants d'associations sportives ».

Madame, Monsieur,

Le Comité Départemental Olympique et Sportif et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Haute Garonne s'engagent dans le plan initié par le CNOSF et le ministère des sports, et financé par le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) sur l'action :

**« 1000 jeunes bénévoles
Futurs dirigeants d'associations sportives »**

L'objectif de cette initiative est de permettre à des jeunes Haut Garonnais de 16 à 25 ans, licenciés dans un club affilié à une Fédération depuis au moins un an, proposés par les comités départementaux, de suivre une formation GRATUITE, adaptée à leurs futures responsabilités.

Cette formation de 5 jours se déroulera en plusieurs sessions. Un administrateur du CD désigné au sein du club pourra suivre le jeune durant sa formation.

Le programme de formation et le lieu vous sera envoyé ultérieurement. Les premières journées auront lieu à la Maison des Sports de LABEGE.

Les Thèmes et les dates proposés sont :

Le vendredi 24 février 2011 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

L'organisation du sport en France

Le samedi 25 février 2011 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

La vie associative, la gestion administrative et outils de comptabilité basique

Le vendredi 20 avril 2011 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Responsabilité du dirigeant et communication

Le samedi 21 avril 2011 de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Méthodologie de projet

Le cahier des charges du CNDS prévoit d'aborder les premières notions liées à la conduite de projet. Les jeunes devront s'impliquer dans une organisation durant leur formation, leur permettant ainsi d'associer les différents aspects d'un projet.

Cette formation sera valorisante pour le jeune. En effet, les compétences d'un bénévole peuvent être validées dans les milieux associatif, scolaire, universitaire et professionnel.

Le CDOS de la Haute Garonne mettra en place une cellule de veille de façon à suivre la progression de ces jeunes durant cette formation et de les accompagner tout au long de leur parcours associatif.

Nous vous prions de retourner le dossier de candidature pour le lundi 16 janvier 2012 au CDOS 31.

Attention, le nombre de participants est limité
(Entre 10 et 15 jeunes pourront suivre cette formation).

Les secrétariats du CDOS 31 et de la DDCS restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations sportives



Dominique BÂCLE



Adrien KIENER

Directrice départementale
de la Cohésion Sociale de la Haute Garonne

Président du CDOS
de la Haute Garonne